

ALLOCUTION DU MAIRE
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2016
DE LA VILLE DE PONT-ROUGE
À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 DÉCEMBRE 2015

Chers collègues du Conseil municipal,
Monsieur le directeur général,
Chers concitoyens,

À l'occasion de cette séance extraordinaire du conseil consacrée à la présentation du budget 2016, je suis fier de vous confirmer que la Ville de Pont-Rouge est en excellente santé financière et qu'elle le restera.

Et cela, malgré la décentralisation constante de nombreuses responsabilités gouvernementales vers le niveau local sans l'octroi de ressources financières et humaines conséquentes, et malgré les diminutions substantielles de transferts qui affectent de plus en plus les municipalités du Québec. Rappelons qu'entre les années 2013 et 2014, ces transferts ont été coupés de plus de la moitié pour notre ville ; ils sont passés de 850 000 \$ à 413 600 \$ en une seule année.

La Ville de Pont-Rouge est, en outre, très sensible aux problèmes financiers que traversent plusieurs municipalités environnantes. Afin de gérer rigoureusement les avoirs collectifs de notre communauté, l'administration municipale s'est donnée, en 2015, des outils et des politiques de planification, de gestion et de prévention responsables, dont :

- Une Planification stratégique quinquennale 2015-2020;
- Une Politique de gestion de la dette à long terme;
- Une Politique budgétaire;
- Et une grille de tarification municipale de services.

Pour y arriver, elle s'est comparée, au préalable, à d'autres municipalités du Québec et a procédé notamment à une analyse détaillée de la répartition de sa dette.

Cette démarche de réflexion et de restructuration visait à optimiser nos capacités financières, à créer de la valeur, et à accroître notre efficacité et notre efficience dans un contexte où notre Ville se développe et qu'elle doit prendre en compte les besoins de nouveaux arrivants.

La Ville de Pont-Rouge dispose maintenant d'indicateurs de gestion, de cibles budgétaires et d'une grille de tarification sur lesquels repose un système de taxation et de tarification, juste et fiable, qui respectera la capacité de payer des contribuables.

Afin de diminuer la portion du financement à long terme qui est à la charge des citoyens et la facture qui leur est imputée à cette fin, la Ville s'emploiera, de plus, à diversifier ses sources de revenus. En ce sens, elle a procédé à l'identification de 70 programmes de subventions gouvernementales auxquels elle pourrait accéder éventuellement. Elle a aussi mis sur pied un comité de financement interne chargé d'analyser tous les grands projets d'investissement à court et à moyen terme, sous l'angle de la recherche de financement externe.

Par ailleurs, la Ville a recours à des sommaires décisionnels qui appuient chacune des décisions que prend le Conseil municipal. Ces sommaires reposent sur des analyses étayées par des experts de contenus et des juristes.

Ces éléments de contexte étant posés, je cède maintenant la parole à Monsieur Pierre Gignac, directeur-général de la Ville, qui vous présentera les grandes lignes de notre nouvelle Politique budgétaire, et de nos budgets de fonctionnement et d'investissement 2016.



LE BUDGET 2016 EN BREF VILLE DE PONT-ROUGE

« Ville en santé »

Le budget de fonctionnement 2016

13,2 M\$

Le budget d'investissement 2016

3,0 M\$

Le budget de fonctionnement comprend les dépenses et les revenus annuels associés à la prestation de services municipaux.

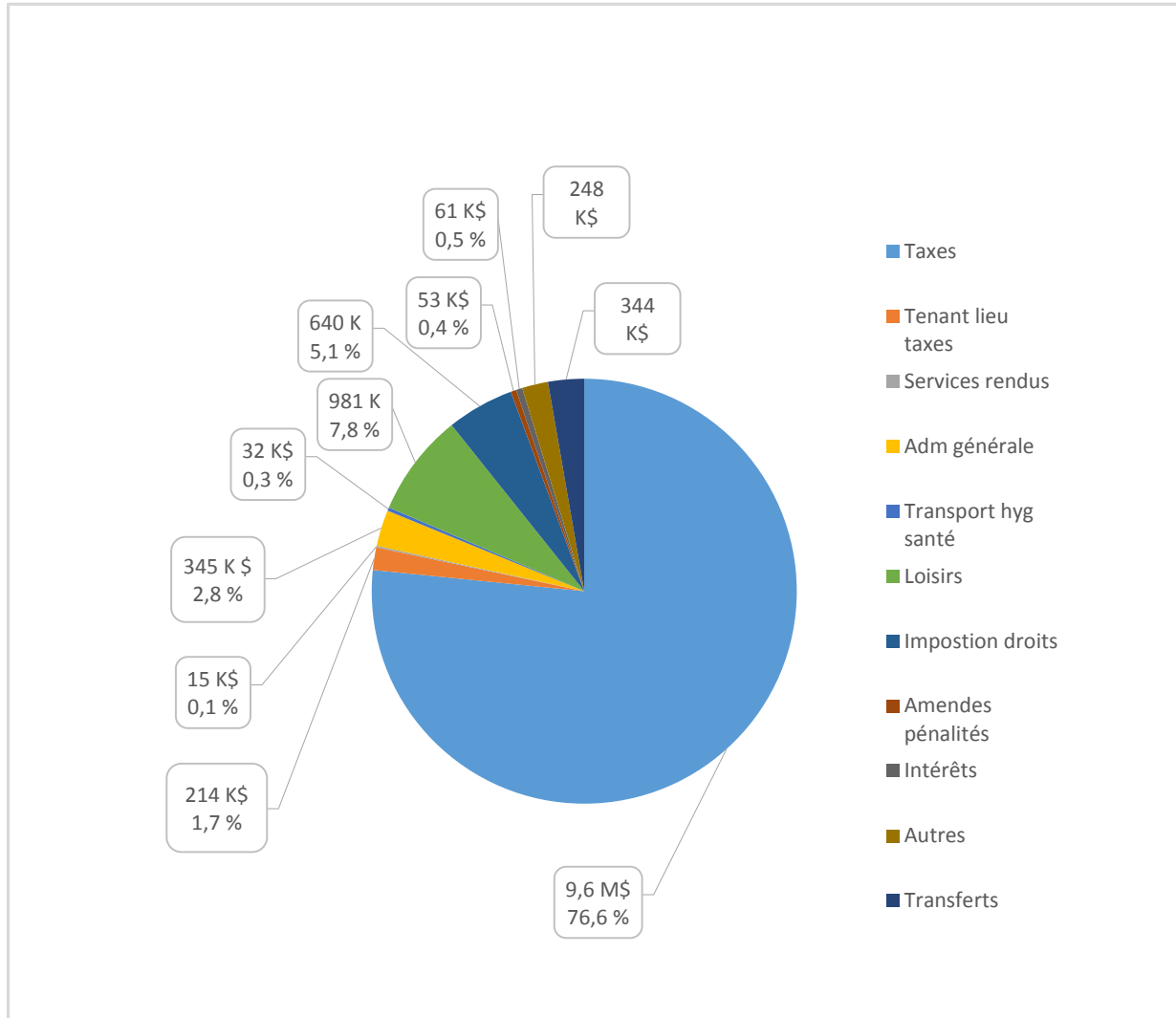
Le budget d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer en 2016.

VARIATION BUDGÉTAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014 - 2016

Budget 2014	Variation	Budget 2015	Variation	Budget 2016
12 011 749 \$	702 980 \$	12 714 729 \$	508 591 \$	13 223 320 \$
	+ 5.9 %		+ 4,0 %	

PROVENANCE DES REVENUS

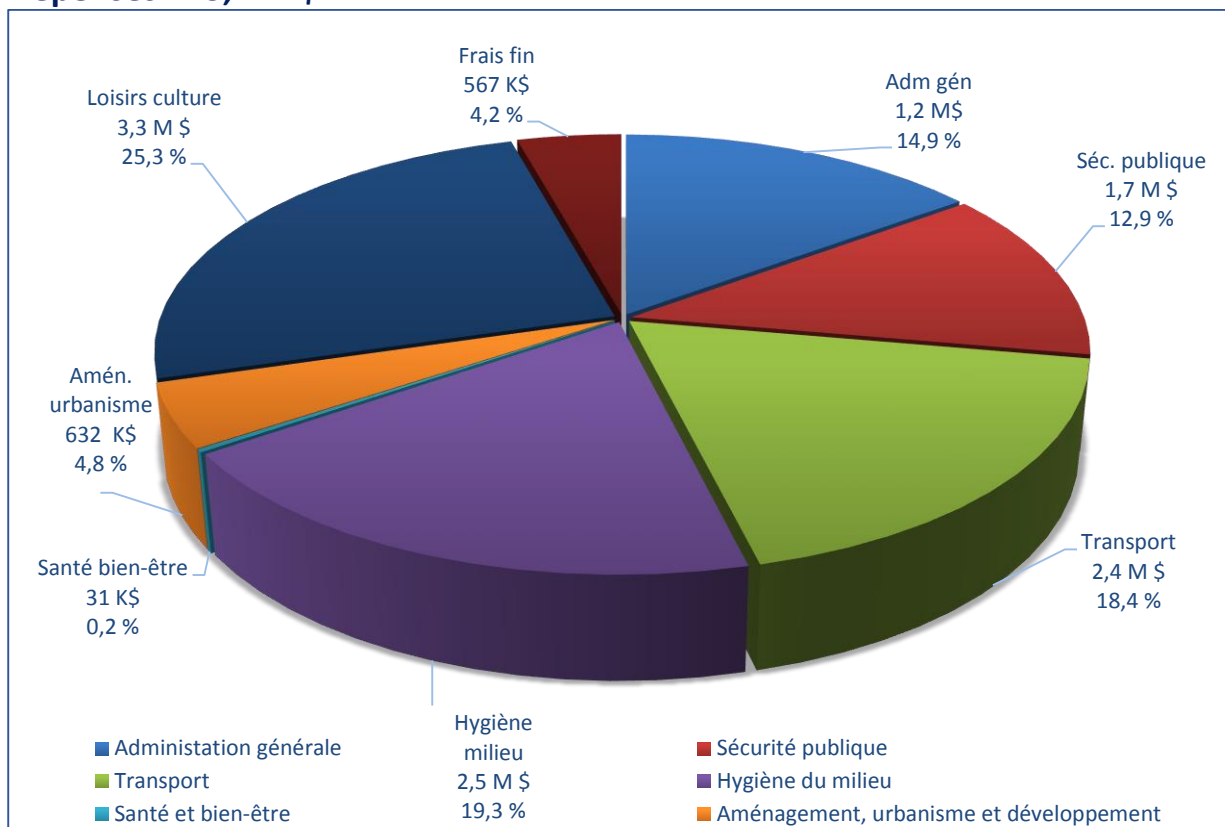
Revenus : 12,6 M \$



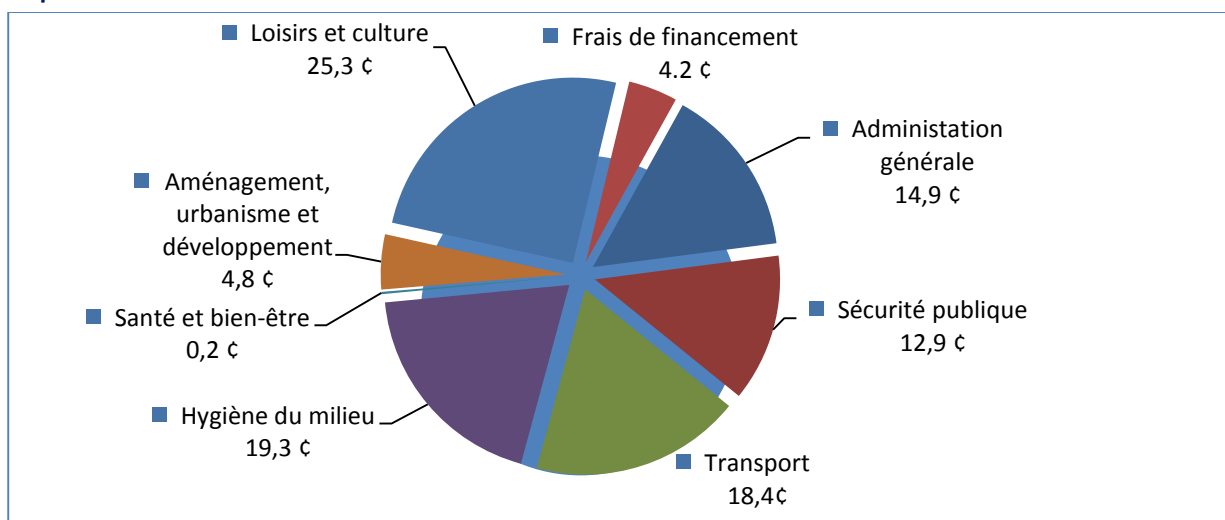
Les revenus de la Ville proviennent principalement des taxes qui s’élèvent à 9,6 M\$. Ces taxes contribuent au budget pour une somme équivalente à 76,6 % des revenus de fonctionnement; elles respectent donc, dès 2016, les normes prescrites à la *Politique budgétaire de la Ville de Pont-Rouge* (80 %). Notons que le ratio de 2014 était de l’ordre de 83,4 %.

DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dépenses : 13,2 M \$

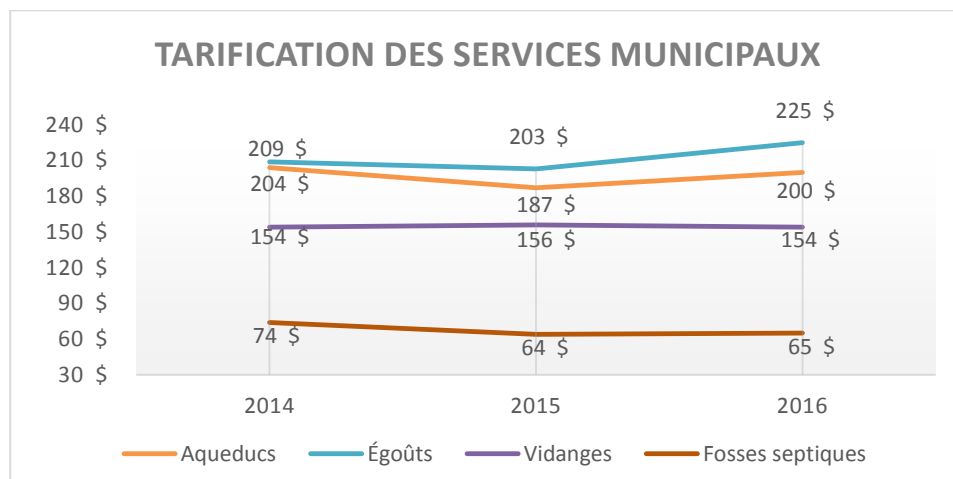
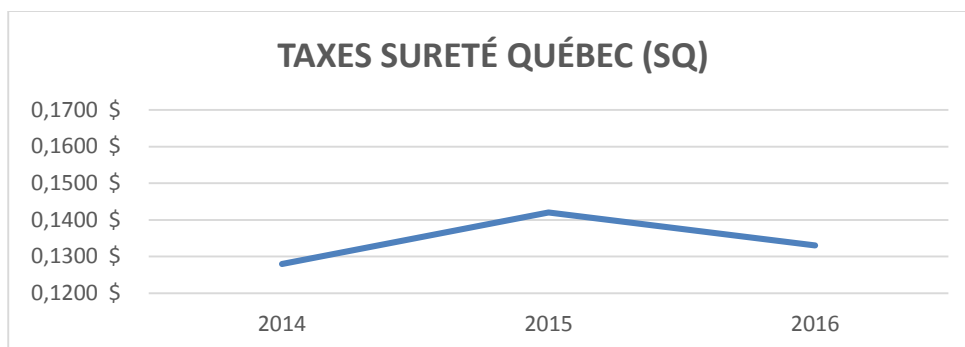
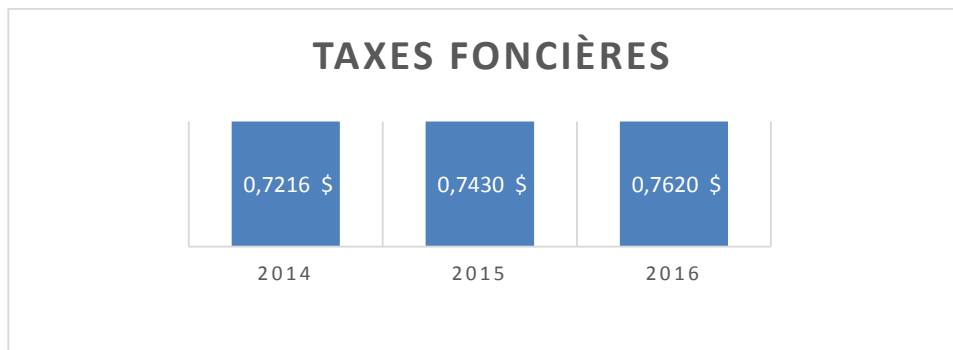


1 \$ DE VOS TAXES REPRÉSENTE :



TAXATION

En tenant compte notamment de l'augmentation du coût de la vie et de la quote-part de la MRC, la hausse des taxes foncières proposée pour 2016 est de seulement 1,9 ¢ du 100 \$ d'évaluation. En conséquence, le taux de base passe de 74,3 à 76,2¢. De 2014 à 2016, les diverses taxes ont évolué comme suit :



→ Selon les taux proposés dans le budget 2016, le compte de taxes de la résidence familiale moyenne estimée à 198 629 \$ augmentera de :

- 52,86 \$ pour une résidence avec services, ce qui représente une hausse de 2,3 % comparativement à 2,2 %, en 2014;
- 18,86 \$ pour une résidence sans service, ce qui équivaut à une hausse de 1,0 % comparativement à 3,3 %, en 2014.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2016

Le Programme triennal d'investissements (PTI), adopté le 2 novembre dernier, propose des investissements de 3 023 046 \$ pour 2016. Le financement des immobilisations inclut notamment une somme de 1 681 805 \$ à la charge de la Ville. À cela s'ajoute des contributions externes pour un montant de 1 341 241 \$.

Les grands projets prévus au PTI 2016 ont trait à :

- ✓ **Mise aux normes du bâtiment municipal à vocation culturelle et communautaire.**
Le Couvent des sœurs de la Charité acquis en 2015 fera l'objet d'une mise aux normes pour accueillir ses organismes communautaires.
- ✓ **Améliorations locatives et infrastructures à la voirie**
Le garage municipal sera agrandi et plusieurs travaux de réfection sont également planifiés.
- ✓ **Planification et développement en hygiène du milieu**
Élaboration des plans et devis pour les éventuels travaux de la rue Dupont Est et achats d'équipements divers.
- ✓ **Affichage – aménagement, urbanisme**
En relation avec la Politique d'affichage qui est en cours d'élaboration, l'achat de structures qui seront installées dans la Ville est prévu.
- ✓ **Aménagement d'espaces – loisirs**
Des sentiers, parcs ou terrains seront aménagés afin d'améliorer la qualité de vie du citoyen et de rendre plus attrayante la Ville de Pont-Rouge (ex. : espace jeunesse, bâtiment sur le terrain de soccer de la rue Pleau).